

Nouvelliste valaisais

RÉDACTION - ABONNEMENTS
ST-MAURICE
Téléphone 2.08
Compte de chèques postaux 110 274

PRIX DES ABONNEMENTS :
Un an 6 mois 3 mois
SUISSE 14.— 7.50 4.—
AVEC Bulletin officiel 18.— 9.50 5.—
ÉTRANGER: Demander le tarif

LE SEUL QUOTIDIEN DE
LA VALLÉE DU RHÔNE

SERVICE DE PUBLICITÉ
SION
PUBLICITAS S. A., Tél. 2.36
et toutes les Agences
de PUBLICITAS S. A.

PRIX DES ANNONCES :
Valais et de Bas à Villeneuve 8 cts le mm.
Suisse 10 »
Étranger 14 »
Réclames 16 »
Mortuaires 16 »

Nouveau bond en avant

Régulièrement, au début de décembre, il faut y aller de notre petit appel à nos amis, à nos connaissances, à nos lecteurs.

C'est le prologue avant que le rideau ne se lève sur une année nouvelle.

Il y a eu trente-cinq ans, le 17 novembre dernier, que le *Nouvelliste* a été fondé.

Son imprimerie et ses bureaux se trouvaient à l'Avenue des Terreaux, à St-Maurice bien entendu. C'était modeste ; c'était même pauvre : une remise, une vieille cuisine où se faisait l'expédition, un logement de quatre sous mal éclairé, voilà notre hôtel.

Il ne ressemblait en rien à ces maisons parisiennes de presse qui constituent un monde, ni même au pignon sur rue du *Bund*, à Berne.

Deux ecclésiastiques éminents, émigrés aujourd'hui au Paradis, et deux laïques que Dieu a également rappelés à Lui, qui nous avaient lu dans le *Courrier de Genève* du regretté Mgr Jeantet et dans la *Gazette du Valais* de M. Paul Pignat, nous avaient engagé à prendre les rênes de cet attelage qu'ils nous laissaient complètement à notre charge.

Nous les tenons toujours et nous avons la joie, à côté de tant de soucis matériels, administratifs et politiques bien faits pour tuer un homme, de nous sentir, dans notre rôle de postillon, autant que jamais entouré d'une confiance et d'une sympathie qui nous honorent.

Trente-cinq années de combat, un *Nouvelliste* tri-hebdomadaire devenu quotidien, quatre pages qui, selon les circonstances, se multiplient en six et en huit, des collaborateurs de talent à Rome, à Berne, à Lausanne, à Bruxelles, et ailleurs, un Service télégraphique de dernière heure que nous allons développer encore, alors que dans notre Vallais bilingue tant de feuilles n'ont vécu que l'espace d'un matin, comme disait le poète élégiaque, c'est affirmer, sans fausse modestie, que le succès de notre œuvre a dépassé toute espérance !

Un mouvement politique d'union nationale admirable a été déterminé et soutenu par notre journal qui, maintenant, est emporté par ce mouvement même à des progrès dont il faut bien que nous acceptions la nécessité.

Les temps sont extrêmement durs pour la presse qui est littéralement dévorée par les frais généraux au nombre desquels nous rangeons ceux de l'Administration postale presque ruineux.

La gêne, due à la crise économique et aux intempéries, s'est introduite dans les ménages qui, pour nouer les deux bouts de leur maigre budget, suppriment impitoyablement tout ce qui n'est pas rigoureusement nécessaire à l'existence matérielle.

Bien à tort, ils font rentrer le journal dans cette catégorie, oubliant que l'homme ne vit pas seulement de pain.

La presse à principes, à opinions subit encore de mauvais jours par ailleurs.

La radio et la feuille à nouvelles, à informations, prennent de plus en plus sa place.

Il ne nous appartient pas de rechercher et de définir le mauvais côté de cette tendance qui, généralisée, finirait par amoindrir et par annihiler les principes et les doctrines sur lesquels la Société est assise.

Le *Nouvelliste* a prouvé qu'on peut encore faire vivre — et puissamment vivre — par le seul soutien d'une élite de lecteurs, un journal d'idées.

Nous continuerons, comptant bien sur l'aide de nos amis, de nos abonnés qui sont à peu près tous des collaborateurs de notre œuvre de lutte et de propagande.

L'action que nous avons soutenue pendant trente-cinq ans est un engagement sacré qu'on a pris d'agir encore plus demain.

Il faut que nos concitoyens se rendent bien compte que ce ne seront pas les journaux du dehors, sans doctrine, qui pourront les défendre, le moment venu et aux époques de danger.

Forcément, on évoquerait alors le programme, les principes déjà éprouvés et encore élargis.

Dieu fasse que tout cela ne s'en aille pas au fil de l'eau !

Le *Nouvelliste* poursuivra sa route dans ce cadre, et de son mieux, sans négliger pour autant la nouvelle et l'information.

Un journal moderne a, en effet, le devoir de mettre sous les yeux de ses lecteurs les documents de chaque jour, les faits divers et, autant qu'il dépend de lui, les éléments de l'histoire en train de s'accomplir.

Aussi sommes-nous certains que désireux de nous suivre encore comme ils nous suivent depuis si longtemps, nos lecteurs auront à cœur de joindre en faveur du *Nouvelliste* leurs efforts aux nôtres

Ils nous chercheront des abonnés en profitant des faveurs considérables que nous leur accordons et qu'ils trouveront exposées ci-dessous, et nous, nous travaillerons à les mériter.

Aidez-vous donc, aidez-nous donc, et, ensemble, lançons-nous vers la haute mer, faisant du *Nouvelliste* un organe de plus en plus puissant, toujours debout pour défendre les grands intérêts généraux du pays !

Ch. Saint-Maurice.

Les avantages offerts par le Nouvelliste

Ainsi que notre Directeur le fait ressortir dans son article de fond ci-dessus, l'Administration du NOUVELLISTE, soucieuse, elle aussi, de l'extension du journal, dans un but d'intérêt général, consent aux sacrifices que voici :

Tout abonné du NOUVELLISTE quotidien pour 1939 qui nous procurera pour l'année 1939 entière un NOUVEL ABONNE, bénéficiera d'une réduction de Fr. 4.— sur son propre abonnement.

POUR DEUX ABONNES, il bénéficiera d'une réduction de Fr. 7.— sur son propre abonnement.

POUR TROIS ABONNES, de Fr. 10.—

La réduction sera faite aussitôt que le ou les nouveaux abonnés nous auront versé la somme de Fr. 14.—, montant de l'abonnement. Cette faveur n'est accordée que jusqu'au 8 janvier 1939 ; elle n'est pas applicable à l'édition semi-quotidienne.

Prix de l'abonnement annuel Fr. 14.—
Avec Bulletin Officiel Fr. 18.—
Pour faciliter nos abonnés, nous acceptons le paiement en deux fois, soit Fr. 7.— (Fr. 9.— avec Bulletin), maintenant et Fr. 7.— (ou 9.—) dans le courant du mois de juin.

Administration du NOUVELLISTE.

Le Rapport de l'Ecole cantonale et des stations de Châteauneuf

C'est toujours avec infiniment de plaisir et d'intérêt que l'on prend connaissance des rapports triennaux de l'Ecole cantonale de Châteauneuf. On y sent battre le cœur de l'Agriculture valaisanne et au rythme de ses pulsations, au gré des pages tournées, on perçoit la fidèle résonance de la vie économique du Valais, avec ses succès et ses revers, ses peines et ses joies, les efforts des hommes et les calamités naturelles, la

persévérance obstinée des premiers et l'impuissance des secondes à l'enrayer.

On sait qu'après la pluie viendra le beau temps et qu'alors le développement merveilleux dont s'enorgueillit notre canton portera des fruits d'or à profusion.

Et l'on évoque l'entêtement à base d'amour et de solidarité qu'il a fallu pour « équiper » ainsi notre terre et en faire ce jardin luxuriant où la beauté et la richesse confondant leurs présents feront de plus en plus l'admiration du passant et la fortune de l'habitant.

Comment, refaisant ainsi de mémoire l'histoire de la libération du paysan valaisan, prenant enfin conscience de ses droits et de ses destinées hautes et nobles, puisant dans sa mission la confiance en lui-même et en ses ressources, ne songerait-on pas invinciblement à l'homme qui ne combattit que pour cela et dont le nom restera à jamais inséparable de cette conquête, M. de conseiller d'Etat Troillet ?

C'est son œuvre qui transparaît dans le Rapport de l'Ecole cantonale de Châteauneuf qui vient de sortir des presses de l'Imprimerie Rhodanique à St-Maurice et qui concerne les exercices de septembre 1935 à août 1938.

Son œuvre parce que Châteauneuf en est l'aboutissement idéal qui rayonne sur tout le canton par son enseignement et son exemple.

Et, certes, un tel hommage ne saurait aller au promoteur sans toucher aussi ses collaborateurs, parmi lesquels, en l'occurrence, chacun met au premier plan l'éminent Directeur de l'Ecole, M. l'ingénieur Albert Luisier, et son admirable personnel enseignant et professionnel. L'œuvre continue, se développe et s'impose à la reconnaissance du Valais comme à l'émerveillement de l'étranger grâce à leur dévouement sans limites, à leur labeur sans relâche et à leurs brillantes compétences. Si le progrès illumine les plus reculés des hameaux de notre canton, dans tous les domaines de la vie agricole, c'est à eux qu'on le doit et vers eux monte la gratitude de tous ceux, pauvres ou riches, de la plaine ou de la montagne, qui rêvant de bien-être à l'ombre d'un verger enchanteur voient lentement mais sûrement ce bonheur venir à eux...

Après une introduction où sont présentés les bâtiments et les cultures de l'Ecole, le Rapport en question souligne d'ailleurs que depuis que le Rhône semble maté et condamné à vivre dans ses dignes, la plaine ouvre les plus belles perspectives au paysan qui lui vouera ses soins intelligents. Partout les jardins fleurissent là-même où coassaient les grenouilles, dans l'entrelacement des aulnes et des saules, où stagnaient les eaux putrides. Les champs de pommes de terre, de blé, de maïs et de luzerne, étendent régulièrement leur empire.

L'exemple donné par Châteauneuf dans le domaine des améliorations du sol est suivi déjà sur une grande échelle et l'on a beaucoup de raisons d'espérer que les derniers froids incultes, reposés durant des siècles, maîtront totalement à la culture et contribueront à la prospérité de notre cher Valais.

C'est ensuite l'état nominatif du personnel, d'éloquents chiffres sur la fréquentation croissante des cours des Ecoles d'agriculture, d'horticulture et ménagère rurale (les locaux actuels sont nettement insuffisants) ; ce sont des renseignements sur la vie intérieure de la maison, les programmes, les diplômes — accompagnés de prix offerts par des amis assidus de Châteauneuf — et l'on observe ici que les disciples marchent avec enthousiasme et profit dans le sillage des maîtres ; suivent des relations de voyages d'études toujours agréables et instructifs ; l'énumération des visites de marque qui prouvent bien la réputation où est parvenue notre Ecole d'Agriculture, la liste des élèves avec palmarès, un aperçu sur les cours pour instituteurs, etc...

Vraiment la nécessité d'une formation professionnelle est bien comprise partout... et cette formation est puisée à bonne source.

Puis, après ces rapports sur la marche des trois écoles, vient un magistral exposé du Directeur, M. l'ingénieur Albert Luisier, sur l'Exploitation agricole, exposé clair et complet marqué au coin d'un don total de l'esprit et du cœur à la prospérité de notre paysannerie. Et là, on voit à quel point Châteauneuf incarne cette dernière ! Les vicissitudes de la campagne, de la vigne, du troupeau, durant ces trois dernières années, y sont notées avec soin et exactitude, accompagnées des commentaires qu'elles imposent. L'extension et l'exploitation du domaine de Châteauneuf, les améliorations, l'outillage, les cultures de tous genres, le bétail, le rucher, le poulailler, y sont l'objet de la même attention compréhensive et soucieuse émanant de leur perfectionnement.

En annexe, de M. Luisier encore, puis en collaboration avec MM. Dr Leuzinger et C. Michel, une étude suggestive et persuasive sur les gels printaniers et la lutte menée contre eux à l'aide de chaufferettes, à Châteauneuf d'abord, dans l'ensemble du canton ensuite ; ces pages retiendront l'attention de tous les agriculteurs valaisans par leurs observations, leurs expériences et les leçons tirées de celles-ci, de tout ce qui ressort qu'il est techniquement et économiquement possible de parer aux effets désastreux du gel...

Ces pages retiendront l'attention de nos paysans, comme celles qui suivent sur différentes spécialités et sur l'essor donné chez nous à la construction et à l'aménagement de laiteries — travail de M. le professeur Stockli — le tout abondamment et joliment illustré de vues appropriées — car un Rapport est écrit pour être lu par les intéressés, et celui-ci plus qu'un autre puisqu'il touche aux choses vitales de tout notre cher et beau canton et qu'il s'adresse à tous ceux qui, penchés sur son sol, y trouvent avec leurs mo-

yens de vivre, le sens et la raison de leur vie et l'incommensurable mesure de leur grandeur. Courbés sur le sillon, mais libres sous le grand ciel complaisant jusque dans ses colères, l'âme sereine et fière tendue vers Dieu et soumise à ses volontés.

En faisant le point de notre activité agricole à ce jour, ce Rapport pose des jalons d'une activité à venir plus féconde encore et il donne à chaque Valaisan bien mérités motifs nouveaux de chérir et de glorifier une terre éternelle, généreuse et magnifique, sur quoi veille l'Ecole de Châteauneuf comme un phare que nul ouragan ne saurait abattre...

M. G.

Les tribulations d'un Institut catholique du Ilme Reich

On nous écrit :

Mardi 23 novembre, un ordre verbal du Gouverneur du Tyrol, brutal et soudain comme un coup de foudre, exigeait du Collège International de théologie d'Innsbruck, le « *Canisianum* », la livraison pure et simple de son immeuble pour l'affecter à l'administration d'empire des finances de la région ; l'édifice devait être évacué sans retard.

A la suite de démarches pénibles et ardues, la direction de l'Œuvre réussit à sauver une partie de la Maison de l'expropriation, pour y maintenir le séminaire diocésain d'Innsbruck et le convier des étudiants allemands en théologie, qui forment le cœur de l'Institut.

En revanche, tous les étudiants étrangers au Ilme Reich se trouvaient définitivement sacrifiés. Le *Canisianum* comptait à l'heure actuelle quarante élèves américains, dix anglais, quinze hongrois, douze suisses, huit polonais et des ressortissants de diverses nations, même un japonais.

Sans perdre courage, ces jeunes gens, désireux au plus haut point de poursuivre sans interruption et sans entrave leurs études, ont cherché immédiatement un refuge au moins temporaire dans un des pays voisins.

C'est dans ces circonstances et dans ce but qu'arrivèrent à Sion, ces jours passés des jeunes Américains dirigés par un de leurs hommes à l'allure martiale, ancien officier de l'armée de ce pays, champion aux jeux olympiques. Ils visitaient le Valais pour y trouver une terre d'asile. La région, par son pittoresque, son climat, l'aimable accueil de la population leur plut tout spécialement. Ils rencontrèrent auprès des autorités religieuses : Son Excellence l'Evêque du diocèse notamment, et des autorités civiles : le Haut Conseil d'Etat et les Pouvoirs municipaux, la meilleure sympathie et un accueil parfaitement cordial. Toutes ces Autorités les assurèrent de leur précieux concours pour mener à chef l'installation désirée et ceci acheva de gagner ces courageux jeunes gens. Le rapport qu'ils firent de leur voyage à leurs camarades d'Innsbruck à leur retour emporta la décision immédiate de choisir comme refuge en ces temps troublés la ville de Sion et son vieux mais accueillant hôpital, pour y poursuivre leurs études.

Ces étudiants viennent ainsi en Valais, à Sion, pour quelques années, continuer à travailler dans le calme et la paix à leur formation religieuse, morale et intellectuelle, jusqu'au jour, qu'ils veulent espérer malgré tout, où ils pourront retrouver leur cher « *Canisianum* » et leurs camarades allemands restés à Innsbruck, après la tempête.

Effectivement, l'Institut « *Canisianum* » d'Innsbruck, malgré les difficultés de l'heure, demeure à Innsbruck ; seuls les étudiants étrangers à l'Allemagne, avec quelques professeurs, prennent le chemin de la Suisse.

Ceci soit dit en rectification du communiqué paru au « *Walliser-Bote* », trop pressé et mal informé du 28 courant.

Ces étudiants étrangers remercient de tout cœur tous ceux qui leur ont facilité la réalisation de leur projet et tout particulièrement les autorités religieuses et civiles du canton du Valais.

Les étudiants américains, plus spécialement, qui en ont pris l'initiative et qui, à cause de l'énorme distance qui les sépare de leur patrie, ne pouvaient la rejoindre sans avoir à souffrir de graves perturbations dans leurs études, tiennent à manifester leur profonde satisfaction.

Ces sentiments de reconnaissance, ils ont déjà eu l'occasion de les exprimer dans leurs lettres nombreuses parties pour toutes les régions de leur immense pays, et ils entendent bien en témoigner encore davantage dans leur entou-

LA MUTUELLE VAUDOISE c'est l'assurance des automobilistes
Th. LONG, Box

rage lorsqu'il leur sera donné de retourner au-delà des mers. Ils se promettent d'ores et déjà de prôner partout de Valais, ses beautés naturelles, ses coutumes, le caractère ouvert et affable de ses habitants, leurs solides vertus chrétiennes et nationales, qui font aujourd'hui de ce pays la terre d'asile qui parle au cœur des réfugiés.

Les Evénements

Aujourd'hui mercredi... en France ?

Il y a deux mois environ, les Parisiens voyaient coller sur les bâtiments publics une affiche invitant certaines catégories de réservistes à rejoindre leur corps sans délai. Hier matin, ils ont pu voir une affiche presque semblable annonçant la réquisition des services publics et concédés.

Devant les mairies, écoles et autres bâtiments administratifs, de petits groupes de passants se sont arrêtés malgré la pluie. Ils ont lu les affiches, mais bien peu se sont livrés à des commentaires à leur égard. Ceux qui émettaient une opinion disaient que le gouvernement avait bien fait d'agir de cette manière puisque lundi soir la C. G. T. a maintenu son ordre de grève.

Les réquisitions équivalent à une mobilisation puisque pas un cheminot, pas un fonctionnaire de ministère, pas un postier, pas un employé de métro et d'autobus, pas un employé du gaz ou des sociétés d'électricité ne pourront faire défaut à leurs postes mercredi sans risquer d'être révoqués le lendemain.

Par une circulaire spéciale adressée à toutes les autorités, M. Daladier rappelle en effet « que la cessation du travail constituerait une faute grave et que cette faute exposerait ceux qui la commettraient à la révocation ». Plus loin, le président du Conseil a ajouté : « car le gouvernement ne saurait admettre qu'une perturbation quelconque soit apportée à la marche normale des services publics qui assurent les besoins essentiels de la nation ».

Que se passera-t-il aujourd'hui ? Ayant déjoué toutes les combinaisons coupées de fil rouge pour une médiation où il aurait fait figure de vaincu, M. Daladier a pris toutes mesures utiles pour briser par la fermeté l'entreprise extrémiste.

On saura ce soir si, la France secourant l'emprise de Moscou, cette situation va enfin prendre fin par la définitive restauration de l'ordre.

A noter que le groupe de la gauche radicale a entièrement approuvé les mesures prises par le gouvernement.

Premières nouvelles de la grève

Voici une première statistique de la grève établie à Paris ce matin, à 8 h. 30 : les premières rames du Métro sont parties en retard, sur ordre de la direction, qui voulait faire circuler des rames vides. Les autobus fonctionnent normalement. Aux compagnies des eaux, du gaz et de l'électricité, le service est normal. Le service des ordures ménagères s'est effectué sans incident. Aux chemins de fer et ateliers de chemins de fer, pas d'ordre de grève, le service est normal, sauf quelques rares défections parmi les ambulants. Le service des Halles s'est effectué normalement.

Mardi matin, on mande des Venières, de Vallorbe, de Bâle et de Genève que tous les trains de France sont arrivés normalement.

Dans le monde des journaux, à l'exception du « Journal », du « Matin », de l'« Echo de Paris » et de l'« Action Française », les journaux de Paris n'ont pas paru ce matin, et encore, ceux qui ont été imprimés, ne paraissent-ils que sur un format réduit. Le « Journal » et le « Matin » n'ont que quatre pages. L'« Echo de Paris » une. Seul l'« Action Française » paraît comme à l'ordinaire sur six pages.

Nouvelles étrangères

M. Hitler aurait rendu visite à M. Schuschnigg

On mande de Vienne au « Times » que le chancelier Hitler se serait rendu samedi à Vienne et qu'il aurait passé la nuit à Schönbrunn. Le but de ce voyage aurait eu trait à l'avenir de l'ancien chancelier fédéral Schuschnigg. Celui-ci aurait reçu l'offre d'être libéré, ainsi que sa femme et son fils, et d'avoir la possibilité de quitter le pays. Il aurait refusé tant qu'un certain nombre de ses anciens collaborateurs n'auraient pas été également libérés.

Une auto fonce dans une chambre à coucher : deux morts

Aux environs de Pontecoreno, Italie, une automobile qui avait perdu la direction par suite d'une défectuosité, est tombée d'une hauteur de 2 mètres, a traversé une prairie et a ensuite enfoncé le mur d'une chambre pour arriver dans une chambre où dormaient deux person-

nes. Celles-ci furent si grièvement blessées qu'elles moururent à l'hôpital. Le conducteur par contre est sorti indemne de l'accident.

Autour de la question juive

Le délai imparti aux familles juives, habitant l'Italie, pour licencier leur personnel domestique aryen arrive à échéance au début de décembre. A Milan, on évalue que 3000 personnes seront licenciées. Dans toute l'Italie, les bureaux de placement ont reçu l'ordre de donner la préférence dans leurs offres de service au personnel de maison qui a été libéré. Les familles juives cherchent par contre des domestiques qui ne sont pas Italiens et ont de la peine à en trouver.

En Palestine, la municipalité de Tel-Aviv fait actuellement des efforts considérables en vue de l'extension de la ville : le plan préparé actuellement prévoit une population de 250,000 âmes, soit une augmentation de 100,000 habitants.

Un malfaiteur tire sur des agents

4 victimes

A Torre Annunziata, quatre agents de police s'étaient rendus dans un bouge pour y procéder à l'arrestation d'un dangereux malfaiteur, recherché depuis longtemps. Le bandit, se voyant en péril, ouvrit aussitôt un feu de salve sur les agents, dont trois s'écroulèrent. Ils furent transportés à l'hôpital, où l'un d'eux succomba, tandis que l'état des deux autres est très grave. L'assassin, qui a réussi à s'enfuir, est activement recherché.

Deux drames de l'ivrognerie au village

Le Parquet a dû se transporter dimanche aux deux points extrêmes de sa juridiction pour deux affaires de meurtre près de Toulouse. A Monthel, après une violente discussion avec son beau-père, Léon Abat, 26 ans, a tiré deux coups de fusil sur Lucien Millet, 55 ans. Le malheureux s'écroula, la mâchoire fracassée et atteint d'une grave blessure au sein droit. L'état de la victime est grave. Quant au meurtrier, il a été arrêté.

Une tragique querelle de famille s'était également déroulée le même jour à la ferme de la Grenade, située à un kilomètre de Saverdun, chez les époux Palosso, sujets italiens. Le soir, vers 21 heures, le mari, François Palosso, 41 ans, s'étant pris de querelle avec sa femme, finit par la brutaliser en présence de leur fils Antonin, âgé de 14 ans. Croyant sa mère en danger, le jeune garçon s'arma d'un fusil qu'il trouva dans l'étable, et tira à bout portant sur son père, qui fut tué sur le coup. Le jeune meurtrier a été écroué.

L'oncle et la tante de Grunzpan sont condamnés

La 17^{me} Chambre correctionnelle de Paris a prononcé son jugement dans l'affaire des époux Grunzpan, oncle et tante du jeune Herschel Grunzpan, assassin de M. von Rath.

Ils ont été condamnés chacun à quatre mois de prison, sans sursis, cent francs d'amende et aux dépens du procès.

Les époux Grunzpan avaient hébergé leur neveu sans faire de déclaration à la police des étrangers.

L'élection présidentielle de Prague

Dès que le président de la République tchécoslovaque aura été élu, le Cabinet démissionnera et un nouveau ministère sera constitué. M. Hacha, dont l'élection à la présidence de la République est assurée, a eu pendant toute la journée de mardi des conversations avec le général Syrový, président du Conseil, le Père Tiso, chef du gouvernement slovaque, et avec M. Revaly, ministre des communications de l'Ukraine campathique.

L'Angleterre va emprunter

Le chancelier de l'échiquier a annoncé aux Communes, en réponse à une question, que le gouvernement serait obligé de contracter un nouvel emprunt pour couvrir les dépenses de la défense nationale.

Pour réparer les pertes...

Cinq cent mille arbres fruitiers seront plantés en Tchécoslovaquie au courant de l'année prochaine. Cette action sera comparable à ce qui a été déjà fait pour le reboisement des forêts ; elle doit, d'une part, réparer les dégâts du gel de 1929 et d'autre part, compenser les

pertes dues à l'abandon des territoires. Elle est placée sous le patronage du ministre de l'Instruction publique et sera accomplie par les enfants des écoles. Les enfants pauvres recevront les arbres et les enfants aisés payeront cinq couronnes pour chaque plantation. On envisage de poursuivre cette action chaque année, mais sur une plus faible envergure.

Nouvelles suisses

Innovations aux Chambres fédérales

A la meilleure source, nous apprenons, écrit-on au « Journal de Genève », qu'une buvette sera, dès la prochaine session, installée au Palais fédéral à l'intention de Messieurs les députés aux Chambres. L'idée en reviendrait au futur président du Conseil national qui est fort désireux d'améliorer la participation aux séances des membres des deux Assemblées. On lui prête l'intention de supprimer les séances de relevée et d'allonger les réunions du matin. C'est pourquoi le futur chef des délibérations parlementaires estime que le moyen le plus sûr de retenir les députés sous la coupole, est de mettre à leur disposition, dans les locaux fédéraux mêmes, les rafraichissements d'ordre matériel qu'ils sont enclins, paraît-il, d'aller chercher en ville. Dès la semaine prochaine donc, nous pourrions voir si cette innovation hardie est couronnée de succès.

Un Allemand qui voudrait faire de Berne une préfecture du Reich

Le « Bund » avait récemment publié une lettre d'un avocat allemand à ses clients suisses, parue dans un journal de la Suisse orientale, dans laquelle cet avocat disait notamment que Berne sera aussi une fois le siège d'un préfet du Reich.

Dans son édition de mardi soir, le « Bund » faisait part, à ses lecteurs, qu'un Allemand, propriétaire d'un magasin d'horlogerie et de bijouterie à la Place de la Gare, à Berne, lui avait adressé un blâme très sévère en raison de cette publication. Le journal ayant répondu que la rédaction refuse d'accepter de telles leçons, le commerçant allemand fit savoir qu'il porterait cette réponse à la connaissance de la Légation d'Allemagne.

Mardi soir, à l'heure de fermeture, une foule de manifestants s'assembla devant le commerce en question, mais se borna à protester sans aller plus loin. Afin d'éviter des incidents éventuels, la police accompagna le propriétaire du dit magasin à son appartement. Peu après 21 heures, la foule se dispersa.

Les arrestations de Soleure

Le « Nouvelliste » de ce matin a annoncé que dans la nuit de lundi à mardi, on a procédé, à Soleure, à une série de perquisitions au domicile de personnes soupçonnées d'avoir porté atteinte à la sûreté de la Confédération. Ces perquisitions ont permis de saisir des documents dont une partie sont fort compromettants et qui prouvent qu'un certain nombre de suspects étaient depuis longtemps au service d'une puissance étrangère. Les inculpés recevaient de l'argent en échange de leurs « services » ; l'un d'eux, employé postal, avait passé récemment, avec sa famille, quelques jours dans un pays voisin pour y recevoir des instructions. Cinq personnes ont été arrêtées.

La fièvre aphteuse

Un nouveau cas de fièvre aphteuse s'est déclaré mardi matin dans une ferme comprenant 25 têtes de bétail de choix. C'est le deuxième cas à Orbe, Vaud, depuis jeudi dernier. A Montcherand, une nouvelle étable a été également contaminée. Encore qu'à un rythme plus lent, l'épizootie n'en continue pas moins d'exercer ses ravages dans la région où pourtant les mesures les plus rigoureuses ont été prises par les autorités civiles et sanitaires.

D'autre part, les propriétaires de bétail de Corcelles, appuyés par une décision du Conseil communal, demandent par pétition aux autorités sanitaires, l'autorisation de soigner leur bétail au lieu de l'envoyer abattre si l'épizootie venait à se déclarer dans la localité.

L'incendie du hangar paraît suspect

Mardi matin, peu après minuit, les gendarmes Ballanant et Dévaud, du poste de Pérolles, à Fribourg, accomplissaient une ronde nocturne lorsqu'ils aperçurent une fumée suspecte qui se dégageait de l'entrepôt de MM. Gremaud et Tacchini, entrepreneurs, entrepôt situé en bordure du boulevard de Pérolles. Promptement alerté, le poste de premier secours vint arroser le foyer d'incendie avec deux lances. Le feu étant opiniâtre, les pompiers durent combattre le sinistre jusque vers sept heures du matin.

L'entrepôt, une sorte de hangar en planches, contenait des outils, des pavés de bois et divers matériaux. Les dégâts sont assez considérables, beaucoup de matériel ayant été anéanti.

Mardi, dans la matinée, M. Renevey, préfet de Fribourg, a immédiatement ouvert une en-

FAVEUR

A tout nouvel abonné pour l'année entière 1939, le « Nouvelliste » sera envoyé gratuitement du 1^{er} au 31 décembre prochain.

quête. Cet incendie paraît fort suspect mais, pour le moment, aucune arrestation n'a encore pu être opérée.

Un écolier tombe dans les escaliers et se tue

Un écolier de 16 ans, Max Streuli, sortant de la salle de gymnastique d'Olten est tombé dans les escaliers en se fracturant le crâne. Il a succombé à sa blessure.

La crainte de l'impôt fédéral direct

Le Conseil d'Etat du canton de Zurich, dans un rapport concernant le budget de 1939, expose le danger que représente l'augmentation de l'endettement de l'Etat. L'aggravation de la dette publique sera l'an prochain de l'ordre de 11 millions environ. Or, le revenu est encore plus lourdement chargé dans le canton que dans la plupart des autres cantons suisses. La couverture des dépenses envisagées par la Confédération au moyen d'impôts directs plus forts que ceux en vigueur aurait pour le canton de Zurich un effet défavorable dans le ménage de l'Etat zurichois. Aussi faut-il s'attendre à ce que le canton examiné et règle de façon nouvelle les finances du canton en même temps que la Confédération s'attaquera à la réforme financière.

Poignée de petits faits

* C'est par 88 voix contre 13 (communistes) et 50 abstentions (la plupart des socialistes) que le Sénat a adopté un ordre du jour approuvant les déclarations de M. Spaak, concernant l'envoi d'un délégué à Bungos et le retrait de la Belgique du Comité de non-intervention.

* On a trouvé tout récemment dans des mines d'argent de Kongsberg, en Norvège, les plus gros blocs extraits depuis 1907. Il s'agit d'un bloc de 96 kg. et d'un autre de 80 kg. On ne les a pas encore fondus, mais on est presque certain qu'ils sont remplis d'argent pur jusqu'au milieu.

* L'emprunt de conversion de l'Etat de Fribourg 1938 offert par l'Union des banques cantonales suisses et le Cartel de banques suisses a eu bon succès.

Les trois quarts du nouvel emprunt ont été absorbés par les conversions. Le solde a été pris par les banques, comme convenu d'avance, puisqu'aucune souscription contre espèces n'était prévue.

* Le Tribunal de Mannheim, Allemagne, a condamné à mort deux jeunes gens de 18 et 19 ans, les nommés Reif et Horn, qui avaient attaqué pour le dévaliser sur l'auto-route près d'Heidelberg le boulanger Müller, d'Offenbach.

* M. André François-Poncet, ambassadeur de France à Rome, s'est rendu mardi matin à 11 h. 30 au Palais de Venise où il a été reçu en audience par M. Mussolini, en présence du comte Ciano, ministre des affaires étrangères. L'entretien a duré 35 minutes. C'est la première entrevue que le nouvel ambassadeur de la République française à Rome a avec le chef du gouvernement italien.

* Les « Basler Nachrichten » assurent que le nombre des cigognes en Suisse est toujours le même. Un nid disparaît, et un autre se crée. Cette année, 11 nids ont été occupés et 31 petites cigognes ont été couvées, dont 27 sont devenues adultes. Une vingt-huitième fut donnée au Zoo de Zurich après qu'elle eut eu un accident et fut tombée dans une cheminée.

* Le Conseil d'Etat genevois, dans sa séance de mardi matin, a décidé que dès le 1^{er} décembre 1938 et jusqu'au 30 novembre 1939, M. Adrien Lachenal exercera les fonctions de président du Conseil d'Etat et M. Louis Casati, celles de vice-président.

Nouvelles locales

La réorganisation des C. F. F.

La commission des C. F. F. du Conseil national a siégé les 28 et 29 novembre sous la présidence de M. Keller (Angovie), conseiller national. M. Pilet, conseiller fédéral, et M. Etter, président de la direction générale des C. F. F., assistaient aux délibérations qui ont porté sur l'examen du budget des C. F. F. pour 1939. A ce propos une série de questions ont été discutées ; elles ont trait à l'électrification du Brünig, à l'achèvement de la double voie sur la ligne du Gothard, à la propagande touristique et à la révision des tarifs. Au sein de la commission, le vœu d'une prochaine discussion et de la liquidation de la question de l'assainissement des C. F. F. a été émis. Après un exposé intro-

Allegro Cosmos

Bicyclettes suisses de qualité

Demandez mes prix de fin de saison

P. Bonzon, Monthey

duetif de M. Pilet, chef du département fédéral des postes et des chemins de fer, qui a précédé la discussion générale, la commission recommandera au Conseil national l'acceptation du projet.

La commission du Conseil des Etats liquidait tout d'abord les divergences existant entre les décisions du Conseil national et du Conseil des Etats touchant l'assainissement de chemins de fer privés. La seule décision importante qu'elle prit concerne le montant du crédit à affecter au redressement financier des entreprises privées de chemins de fer et de navigation qui sont obérées et qui, en raison de leur importance économique et militaire, présentent un intérêt particulier. Ce crédit fut fixé à 120 millions de francs (135 millions, selon décision du Conseil national). En revanche, le montant des prêts et améliorations techniques fut porté de 10 à 15 millions de francs, conformément à la proposition du Conseil national.

La commission aborda ensuite la discussion du projet sur la réorganisation des C. F. F. Le chef du département des postes et des chemins de fer déclara au nom du Conseil fédéral que le gouvernement soumettrait aux Chambres avant la session de mars 1939, sur la base des négociations engagées avec le personnel, un projet de loi concernant la stabilisation des salaires du personnel fédéral et l'assainissement des deux caisses de pensions. Dans ces circonstances, la commission suspendit l'examen des articles relatifs aux rapports de service des agents des C. F. F. et à l'assainissement de la caisse de pensions, dispositions qui n'avaient pas encore fait l'objet d'une décision de sa part. Pour éviter, cependant, de retarder la discussion de la loi sur la réorganisation du réseau, la commission examina les autres articles du projet. Celui-ci, à l'exception des articles en question, sera dans tous les cas traité par le Conseil des Etats dans sa session de décembre.

Pauvre gosse

Le fils d'un boulanger de Court (Jura-Bernois), âgé d'une dizaine d'années, était en course pour ses parents. Il vit, en passant, quelques-uns de ses camarades qui jouaient aux billes près d'une maison en bordure de la route cantonale. Pour mieux suivre leur jeu, l'enfant monta sur le petit mur qui borde la propriété et se tint à la barrière de fer qui y est fixée. Un moment d'oubli: le jeune commissionnaire perdit pied et resta suspendu par le menton à un barreau terminé par une pointe en fer de lance. La barre de fer avait percé toutes les chairs, brisé deux dents et touchait le palais. Un voisin attiré par les gémissements du pauvre garçon, réussit à grand-peine à le dégager.

Un caillou lancé contre un train blessé un voyageur

Le fils d'un cultivateur de la Souste, près de Loèche, qui s'amusait avec d'autres gamins à rien trouver de plus plaisant que de lancer des cailloux contre un train de passage à la gare. Un voyageur fut atteint et blessé. Le garnement recevra la punition qu'il mérite.

Collision entre un camion et une auto

Sur la route cantonale, à l'entrée du village de Saxon, côté Riddes, une forte collision s'est produite entre une voiture Fiat, conduite par M. Robert Coppex, représentant, avenue du Théâtre, à Vevey, et le camion de M. Gabriel Gollub, de Massongex.

Les dégâts matériels sont très importants. La voiture a les phares brisés, le radiateur enfoncé, les glaces cassées et la capote en très mauvais état. Le coût des dégâts dépasse 1000 fr. La carrosserie du camion a passablement souffert.

Chez nos géomètres

La société des géomètres valaisans qui compte 26 membres a renouvelé son comité comme suit: président, M. Carrupt, Sierre, caissier-secrétaire, M. Mugnier, Ardon, taxateur, M. Rey-Bellet, St-Maurice, suppléant, M. L. de Courten, Monthey.

Cours et concours militaires de ski

Le Département militaire fédéral a décidé de fixer le cours de ski de la Brigade de montagne 10 à Montana du 7 au 23 janvier. Il sera placé sous les ordres du major Guisan, 250 officiers et soldats y prendront part.

Le concours militaire aura lieu le 22 janvier à Montana également.

Décès

M. Adrien Rey, de Chamossin travaillait, en compagnie d'un jeune homme, dans une vigne de Corin, dans la commune de Sierre, quand il s'éroula, mortellement frappé d'une crise cardiaque.

On apprend également le décès, survenu à l'âge de 22 ans seulement de Mlle Rachel Mex, la fille de l'écrivain valaisan.

Il y a deux mois celui-ci avait eu la douleur de perdre sa femme.

A Riddes est mort subitement M. César Gay, âgé de 58 ans qui était le beau-frère de M. Benjamin Meizoz, président de la commune, et de M. Joseph Meizoz, chef de gare de Sion. Il y a quelque temps, M. César Gay avait

été mordu par un cheval et l'on se demande si cette blessure n'influa pas sur son état de santé.

Aux Familles affligées, nos condoléances.

Un drame de la neurasthénie au Lac de Géronde

Le 21 novembre, au petit Lac de Géronde, il a été procédé à la levée du corps d'un nommé J. G., âgé de 55 ans, boucher, domicilié à Sierre.

Le président du Tribunal a été informé de cette découverte. Sur un petit mur à proximité du cadavre on a retrouvé un flacon vide.

Il s'agirait d'un suicide dû à la neurasthénie.

SIERRE. — Les officiers du district de Sierre viennent de constituer un groupe affilié à la section valaisanne des officiers. Le comité a été composé comme suit: président, colonel Carrupt; membres, capitaine Penon et 1er lieutenant Lindt.

SION. — En remplacement du regretté M. Calpini, M. Alphonse Sidler, président du Tribunal de Sion, a nommé greffier M. Flavien de Torrenté, fils de M. Albert de Torrenté, président du Conseil bourgeois de Sion.

VOUVRY. — Soirée du Chœur Mixte. (Cont.) — Nous avions vraiment la bonne idée, dimanche, quand nous allions assister à la soirée du Chœur Mixte de Vouvry.

Le programme, il est vrai, nous tentait: pas moins de 16 chœurs y figuraient, suivis de deux pièces théâtrales.

Le tout fut très, très bon. Le concert proprement dit comportait deux parties consacrées, l'une aux grands Maîtres de la musique — les Bach, Schubert, Schumann, Frank, Gluck — et l'autre, au compositeur de Vouvry, M. Arthur Parchat. C'est lui-même d'ailleurs qui dirige, avec autant d'autorité que de simplicité, ce groupement chorale restreint (14 personnes!) qu'il a créé, façonné, pétri de ses mains d'artiste. Il a fait ce que font ceux qui ont la foi en leur œuvre: il a réussi.

Nous n'oublierons pas de si tôt la grande impression que nous avons gardée de ce concert. Quelle finesse dans l'exécution, quelle recherche dans l'expression, quelle netteté dans la diction! Comme nous avons tressailli avec «Heureux des Miséricordieux» de C. Frank, dont un registre de merveilleuses soprani accentuaient si bien le caractère quasi-religieux. Comme nous nous sentions ému; et avec nous, la salle entière vibrerait tout à tour de tendresse et d'ardeur, de tristesse et de joie, de rêve et d'amour peut-être...

Les mélodies populaires serbes, françaises, écossaises et autres, qu'a si heureusement harmonisées M. Arthur Parchat, étaient pleines de fraîcheur, d'allant, de nostalgie aussi, dans leur naïve simplicité. Ah! si nos aïeux nous avaient chanté de si belles choses, comme nous serions riches d'elles!

Puissions-nous avec vous, choristes de Vouvry, les implanter et les faire vivre en notre sol romand.

Et maintenant, continuez; ne vous laissez pas arrêter par les difficultés. Vous n'avez pas atteint l'insaisissable perfection. Votre directeur le sait et le dit bien, dans sa trop grande humilité. Il n'est, certes, pas plus indulgent avec lui qu'avec les autres...

Mais qu'il sache tout de même que son travail énorme n'est pas sans porter ses fruits et que le magnifique résultat qu'il a atteint est un nouvel ornement à ses œuvres trop ignorées.

F. D.

RADIO-PROGRAMME

SOTTENS. — Jeudi 1er décembre. — 12 h. 30 Informations de l'A. T. S. 12 h. 40 Gramo-concert. 17 h. Concert. 18 h. Appel aux mères de famille suisses. 18 h. 15 Le quart d'heure pour les malades. 18 h. 30 Intermède. 18 h. 50 Sports et tourisme. 19 h. Les sonates pour piano de Beethoven. 19 h. 30 Les lettres et les arts. 19 h. 40 L'avis du docteur. 19 h. 50 Informations de l'A. T. S. 20 h. La demi-heure romande: Frédéric-César de La Harpe. 20 h. 30 Pierre Doriam et Simone Sigal dans leur répertoire. 21 h. 30 Henri IV. 21 h. 55 Zoologie musicale. 22 h. 35 Musique de danse.

BEROMUNSTER. — 6 h. 30 Gymnastique. 6 h. 50 Disques. 7 h. 05 Nouvelles. 12 h. Disques. 12 h. 30 Nouvelles. 12 h. 40 Disques. 16 h. Disques. 16 h. 30 Pour les malades. 17 h. Concert. 18 h. L'hygiène de tous les jours. 18 h. 10 Disques. 18 h. 30 Musique de Yougoslavie. 19 h. 15 Communiqués scolaires. 19 h. 20 Connaissez-vous? 19 h. 25 Disques. 19 h. 30 Nouvelles. 19 h. 40 Radio-orchestre. 20 h. 50 Causerie musicale. 21 h. 15 Concert.

Hôtel de la Gare - St-Maurice

Au restaurant toujours: Escargots à la Bourguignonne, frais du jour. — Tripes à la Milanaise. — Raclette à partir de 4 personnes. — Toutes les spécialités valaisannes. — Banquets pr sociétés.

POUR UNE BONNE RELIURE OU UN ENCADREMENT
LÉON IMHOFF, SION

MAUVAISE DIGESTION

La poudre DOPS du Dr O. Dubois vous soulagera. Adressez-vous à votre pharmacien pour essai gratuit.

Gros: F. UHLMANN-EYRAUD, S. A., la Cluse, Genève.

DE PASSAGE A LAUSANNE
arrêtez-vous de préférence au Restaurant
La Rotonde - Deux Gares

Face Gare C.F.F. Table très soignée Menus express
Spécialités renommées

Tél. 2.9149 A. Gougler, nouveau propriétaire

A nos lecteurs. — Au moment de vos achats de saison d'hiver et de fin d'année, songez aux maisons établies dans notre canton; vous constaterez en lisant les journaux valaisans de nombreuses maisons de confiance qui vous donneront toute satisfaction.

Service télégraphique et téléphonique

La grève de 24 heures n'a été que partielle en France

La fermeté de M. Daladier et le bon sens populaire et patriotique l'ont emporté sur l'agitation des moscovitaires

PARIS, 30 novembre. (Havas.) — Les grandes artères ou les rues de la cité s'animent. On a l'impression que la grève n'est pas générale. Les boutiques des commerçants sont ouvertes. Les enfants rentrent aux écoles et aux lycées. Les travailleurs vont au labour. Les facteurs distribuent le courrier. Les services de nettoyage continuent. Aux abattoirs de la Villette réquisitionnés il y a peu de défections à enregistrer. A la gare de Lyon les trains sont partis normalement. A la gare Montparnasse, gardée militairement, les trains pour la Bretagne partent à l'heure. Le bureau central des P. T. T., placé sous la surveillance d'une compagnie d'infanterie et d'une compagnie de gardes mobiles, a ouvert comme chaque jour ses portes à huit heures et les facteurs et employés travaillent. Il y a peu de défections au Central téléphonique et télégraphique. Les Messageries Hachette travaillent. Chez Citroën, les entrées ont été nombreuses. Aucune défection dans le personnel enseignant.

TOULOUSE, 30 novembre. (Havas.) — La ville est calme. Il n'y a pas de tramways et peu de taxis. Aucun trouble n'est signalé dans le trafic ferroviaire et les services postaux, téléphoniques et télégraphiques. Les grands magasins et les boutiques sont ouverts. Une partie seulement du personnel s'est présentée aux usines d'aviation Latécoère. Les journaux n'ont pas paru.

CLERMONT-FERRAND, 30 novembre. (Havas.) — Toutes les administrations publiques fonctionnent normalement. Les tramways ont fait grève et le personnel occupe les dépôts. La police procède à l'évacuation. A l'Hôtel des Postes, les grévistes ont tenté d'interdire l'entrée au personnel mais la police intervint ainsi que devant l'imprimerie de la Banque de France. Les journaux n'ont pas paru. Les trains fonctionnent.

NANCY, 30 novembre. (Havas.) — Les services publics et municipaux et les tramways marchent normalement. Le travail est arrêté sur les chantiers de l'Hôtel de Ville. Dans la plus grosse usine de chaussures de la ville, 40 pour cent de l'effectif est au travail.

BAYONNE, 30 novembre. (Havas.) — L'ordre de grève de la C. G. T. n'a pas été observé dans l'arrondissement de Bayonne.

BELFORT, 30 novembre. (Havas.) — Le 75 pour cent des ouvriers sont au travail aux usines de Sochaux et de la région de Montbéliard. La proportion est de 90 % dans la région d'Audincourt et de Valentigney où il y a diverses usines métallurgiques et de textiles.

A Béthune le pourcentage des présences atteint 70 %.

A Marseille, pas de tramways ni de taxis. La distribution du gaz et de l'électricité est assurée. Le service d'enlèvement des ordures ménagères a fonctionné normalement dans les quartiers du centre.

Le «Petit Marseillais» du matin et le «Petit Provençal» ont paru. La distribution des journaux locaux et celle des envois de Paris par les Messageries Hachette se sont effectuées régulièrement. Un service d'ordre abondant est en place. Les dockers sont venus comme d'ordinaire à l'embauché.

A Lyon, Bordeaux, Belfort, même note de calme et de grève tout juste partielle.

LILLE, 30 novembre. (Havas.) — La grève générale a échoué complètement dans les services publics qui fonctionnent normalement. Les banques, compagnies d'assurance, grands magasins, magasins de détail, cafés, restaurants fonctionnaient normalement. En revanche les tramways de Lille et Tourcoing faisaient grève.

Les arrestations

MARSEILLE, 30 novembre. — A 9 h. (10 h.) douze arrestations pour outrages aux agents et entrave à la liberté du travail avaient été opérées. Le mouvement de grève est loin d'être général dans la métallurgie et les usines de produits chimiques.

PARIS, 30 novembre. (Havas.) — Des nouvelles reçues de province au ministère des travaux publics signalent qu'à Lyon un chef de train et à St-Germain un mécanicien ont tenté de débaucher des cheminots. Ils ont été arrêtés. A Lyon quelques grévistes se sont couchés sur la voie pour entraver la marche des convois. Ils ont été dispersés.

A Gundolsheim (Bas-Rhin) les fils de signal ont été coupés.

Le fiasco de la grève générale

PARIS, 30 novembre. — On confirme que, durant la journée entière, les services publics ont fonctionné normalement. Quand, à midi, certains grévistes ont constaté le fiasco du mouvement, ils ont repris leur travail.

Aux Transports, sur 11,000 employés, 191 seulement n'ont pas pris le travail. Il en est de même à Lyon, à Marseille et dans toutes les villes importantes. Dans la métallurgie, on n'a enregistré que le 25 % de défections. Dans les grands ports, les bateaux sont partis sans retard. Chez les petits artisans, le travail a été assuré de façon normale. On se montre extrêmement satisfait dans les milieux gouvernementaux de la façon dont les événements se sont déroulés.

Commentant la situation, M. Pomaret notamment a déclaré:

«Les ouvriers et employés de France ont fait preuve d'une haute conscience professionnelle et d'un sens national très précis. Ils doivent envisager l'avenir avec sérénité et confiance.»

La santé du Souverain Pontife

CITE DU VATICAN, 30 novembre. (Ag.) — Le Pape a passé une nuit excellente et a décidé de recevoir au cours de la journée des jeunes mariés, selon la tradition hebdomadaire.

Au cours de l'audience, accordée à plus de 600 couples de nouveaux mariés, le Pape a dit notamment: «Priez pour les intentions du Pape et vous aurez prié pour le bien non seulement de vos âmes, mais de l'Europe toute entière.»

M. Emile Hacha est élu président de la République tchécoslovaque

PRAGUE, 30 novembre. (Ag.) — L'Assemblée nationale a élu ce matin M. Emile Hacha, président de la République tchécoslovaque, par 272 voix sur 308 votants. Il y avait 36 bulletins blancs. M. Hacha est né en 1872.

Les atteintes à la sécurité de la Confédération

BUCHS (St-Gall), 30 novembre. (Ag.) — Le Tribunal de district de Wendenberg a condamné à 3 mois de prison sous déduction de deux mois de préventive un ressortissant du Liechtenstein nommé Buchel pour contravention à la loi sur la sécurité de la Confédération. Buchel qui demeurait à Roggell dans le Liechtenstein s'est rendu à plusieurs reprises à Buchs pour contrôler l'activité des émigrants résidant dans le Liechtenstein et en particulier leurs relations avec les succursales de la Banque cantonale. Il communiçait à des agents les constatations qu'il avait faites. Le ministère public de la Confédération avait remis l'affaire aux autorités judiciaires st-galloises.

14 détenus en fuite tués par leurs gardiens

BUCAREST, 30 novembre. — Quatorze détenus qui tentaient de s'enfuir ont été tués par leurs gardiens.

A ce sujet on communique qu'au cours de la nuit du 29 au 30 novembre on a procédé au transfert de nombreux détenus de la prison de Ramnicu à la prison de Jilava près du Bucarest. A 5 heures du matin, au moment où le convoi marchait près de la forêt, au kilomètre 30 de la route Bucarest-Ploesti, la voiture automobile dans laquelle se trouvaient placés les détenus fut attaquée à coups de feu par des inconnus qui prirent aussitôt la fuite. Au même moment les détenus profitant de l'obscurité et du brouillard qui régnait sautèrent hors des voitures qui étaient découvertes et se dirigèrent vers la forêt avec l'intention bien évidente de fuir. Après les sommations légales les gendarmes firent feu, tuant 14 détenus. Les autorités alertées se rendirent sur les lieux. La mort des 14 détenus fut constatée en leur présence par un médecin, l'inhumation des corps a été autorisée. L'enquête suit son cours.

Madame Julie GAY et ses enfants, à Riddes, ainsi que les familles parentes et alliées, très touchés des nombreuses marques de sympathie reçues à l'occasion de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de Monsieur César GAY, remercient très sincèrement toutes les personnes qui y ont pris part.

La famille de Madame Vve Paul DELALOY remercie bien sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à son grand deuil.

Martigny-Bourg, lundi 5 décembre

Grand marché au lard

Bonne occasion pour s'approvisionner en viande de porc

Interdiction d'amener du bétail vivant, selon décision de l'autorité vétérinaire cantonale

Exigez ce sceau en achetant, la finesse du café en dépend!

DV

ELECTROCULTURE

M. EMERY, Syndic de Bremblans, qui a électrifié 5 ha. nous écrit :

« Les betteraves et carottes ont donné une récolte supérieure d'au moins 50 % à la parcelle sans appareils. Malgré tous les doutes que j'avais au début de ces installations, je suis maintenant convaincu de leur grande action fertilisante et j'ai une grande confiance quant à l'avenir de ce système. »

Agents principaux pour le Valais : René Devanthey, Monthey ; Edmond Joris, Orsières ; Lucien Robyr, Montana ; Edouard Buro, Sierre.

RADION

Jamais encore mon linge n'avait été si merveilleusement blanc...

seulement **75 CTS.**

RADION enlève vraiment toute la saleté et rend le linge réellement blanc. Et pourtant, il est extrêmement doux et donne au linge une odeur fraîche et agréable.

BLANC RADION
le plus blanc des blancs

Pour tremper la soude à blanchir **OMO**

Le NOUVELLISTE est le meilleur organe de publicité du Valais

24 FEUILLETON DU «NOUVELLISTE»

LE CAPRICE D'UNE AME

— Qu'à cela ne tienne ; nous passerons par la rue Houblonnière, et vous irez vous excuser auprès du Père ; le temps est trop beau pour ne pas en profiter. Lorsqu'elles furent arrivées au parc, Mme Lampart chercha un banc dans un endroit bien isolé et ombragé.

— Ne semble-t-il pas, Lisette, demanda-t-elle, que nous serons bien ici pour travailler et causer.

— Oh ! oui, Madame, sous ces acacias en fleurs. Mme Lampart ajouta tout en regardant attentivement la jeune fille :

— Car nous avons aujourd'hui à causer. Mais pas un trait, à ces mots, n'avait trahi l'émotion sur la figure de la jeune fille, qui se contenta de répondre simplement :

— Comme vous voudrez, Madame. Le moment de parler était venu, mais la patronne ne savait trop comment s'y prendre pour entamer le sujet sans faire de la peine à la jeune

fille et sans même lui laisser supposer qu'elle la soupçonnait. A un moment donné, laissant tomber son ouvrage sur ses genoux et prenant les mains de Lisette dans les siennes :

— Lisette, fit-elle, tu sais combien mon mari et moi nous t'estimons.

— Oh ! oui, Madame !... répondit la jeune fille intriguée par la tournure que prenait la conversation.

Où Madame voulait-elle en venir ?... Celle-ci reprit :

— Si je t'ai emmenée aujourd'hui avec moi, c'est que je voulais me trouver seule avec toi pour te parler d'une chose grave.

— Oh ! Madame, repartit Lisette, qui était à cent lieues de soupçonner la vérité... je crois de venir de quoi vous allez me parler ; mais je vous assure que M. Valentin avait bien mérité la chi-quenaude que je me suis permise de lui donner hier : il est allé sans doute se plaindre de la correction reçue, mais il l'avait bien méritée, je vous assure.

— Non, Lisette, il ne s'agit pas de M. Valentin, et si ce Monsieur a encaissé une correction de ta part, il n'aura garde de s'en vanter : la chose, dont je voulais te parler est bien plus grave. Lisette inquiète s'écria :



Pour mieux soigner la maisonnée
Choisis d'USEGO les denrées !

Café rôti

Mélange Brésil caracoli
paq 500 gr. 1.20

Mélange Brésil fève plate
paq. 500 gr. 1.10

Pacha, café caracoli,
sans caféine

Cornel parchemin 200 gr. 0.75
2 paquets 1.45

Huile d'arachides surfine

Bouteille 1 lit. scellé 1.35
(+ 40 ct. dépôt pour bouteille)

Graisse de coco

plaque 500 gr. 0.75
2 plaques 1.45

Graisse comestible jaune or

plaque 500 gr. 0.80
2 plaques 1.55

Graisse beurrée,

10 % de beurre

plaque 500 gr. 0.95
2 plaques 1.85

Les prix des articles ci-dessus sont nets (sans escompte).

382 F.

Représentant

visitant les Sociétés de Consommations, épicerie
du Valais

est cherché

pour la vente d'un bon article alimentaire. Seules les offres de postulants pouvant justifier une activité antérieure dans la visite de cette clientèle seront prises en considération.

Offres avec curriculum vitae sous P. N. 2410 à Publicitas, Neuchâtel.

Bagnes - PédicureM^{me} J. Michellod - Dévaud

recevra le 4 décembre chez M. R. Troillet,
Droguerie, Le Châble

**Le prix s'oublie,
La qualité reste.**

achetez par conséquent votre mobilier

chez **WIDMANN FRERES, SION**

fabrique et magasins de vente
seulement au sommet du Grand-Pont. 403-4

Jeunes filles qui désirez avoir une carrière intéressante, assurée et charitable, faites vos études de nurse et d'infirmière à L'Ecole de Puériculture de Genève, (Pouponnière et clinique) Accouchements, chirurgie, médecine d'enfants. 109, Route de Chêne, tél. 44.222.

VIANDE BON MARCHÉ

Hachée, sans nerfs, le kg. Fr. 1.20. Désossée pr charcuterie, le kg. Fr. 1.50. Morceaux choisis pour salaison, le kg. Fr. 1.80. Boyaux, 12 ct le mètre. — Expédition soignée par retour du courrier, demi port payé.

BOUCHERIE CHEVALINE CENTRALE
VEVEY Tél. 51.982

Grossesses

Ceintures spéciales en réclamo dep. Fr. 14.— Bas à varices avec ou sans caoutchouc. Bas prix. Envois à choix.
Rt. Michel, spécialiste, 3, Mercerie, Lausanne.

Très BELLES NOIX blanches 1938

type Sorrento, fr. 0.70 le kg.
Mad. A. Bizarri, Dongio, Tessin

Apprentie - tricoteuse

demandée. Tricot genremain. Pull. hommes et enfants, robes, jaquettes, gilevers dames et fillettes. Succès et gain assurés.

S'adresser à Martha Michellod-Défayes, Leytron.

BOUCHERIE-CHARCUTERIE

E. BINZ

Tél. 35 ST-MAURICE

Pour vos boucheries particulières :

quartier derrière fr. 1.80 kg.
" devant " 1.50 "
Viande hachée sans os fr. 2.-
le kg.

Se recommande.

A remettre GENÈVE — OCCASION

bel appartement - pension tout loué, meublé. On traite avec 3000 fr.

Ecrire sous G. 40458 X. à Publicitas, Genève.

Jeune fille

honnête, active et propre est demandée pour aider au ménage dans cure à la campagne. Adresser offres au curé de Compiègne (Genève).

Escargots bouchés secs, propres, 16 kg. le 1000, sont achetés tous les jours par S. Meytain, Sion.



L'épaisse chevelure des nègres d'Afrique est due à l'application systématique d'un mélange extrait de plantes tropicales. Un médecin français, le Dr. Charles Morel, a obtenu des Sénégalais la révélation de cette recette mystérieuse ; après des années d'expériences, il est parvenu à en faire le SÉNÉGOL.

Le SÉNÉGOL agit!

En vente chez tout bon coiffeur, dans les drogueries et pharmacies. La bouteille 750

Concessionnaires exclusifs pour toute la Suisse:
CLERMONT & FOUET
PARIS GENÈVE

Loterie de la Suisse Romande

Les billets sont en vente à

PUBLICITAS - SION

Avenue de la Gare.

Envois contre remboursement.

— Pas de mauvaises nouvelles de la Sapinière au moins ?

— Non, ma chère ; la chose ne concerne pas votre maison, mais la nôtre.

— Ah ! fit la jeune fille à moitié rassurée.

Mme Lampart attira Lisette plus près d'elle et dit d'une voix très basse :

— Nous avons un voleur à la maison.

— Un voleur, Madame !

Ce cri à lui seul eût suffi à prouver la parfaite innocence de Lisette ; son joli minois avait, en effet, gardé toute sa sérénité. Seuls ses yeux avaient marqué l'indignation qu'elle ressentait contre l'infâme qui avait osé voler ses patrons, de si braves et bonnes gens ; non, tel ne pouvait être le maintien d'une coupable !...

Cependant, quoiqu'il lui en coûtât, Mme Lampart ne voulut pas s'arrêter à mi-chemin ; elle avait entamé l'affaire, elle devait aller jusqu'au bout.

— Veux-tu, ma chère enfant, que je te dise tout ?

— Mais certainement, Madame, si vous y tenez, vous pouvez me confier toute l'affaire.

Cette extrême simplicité de Lisette embarrassait encore davantage Mme Lampart ; et pourtant il fallait qu'elle parlât pour tirer la chose au clair si possible.

— Lisette, reprit-elle, en serrant plus fort les mains de la jeune fille dans des siennes. M. Lampart et moi nous t'avons toujours regardée comme profondément honnête, et pourtant, voici ce que Titine a trouvé ces jours-ci dans ton lit.

En disant cela elle avait ouvert son nécessaire en fil d'argent, au fond duquel se trouvaient les bonbons volés. Lisette cependant ne se démonta pas encore ; elle était trop brave pour pouvoir penser qu'on pût la soupçonner.

— Oh ! fit-elle simplement. Titine a trouvé cela dans ma chambre ?

— Oui, mon enfant, et le fait s'est renouvelé plusieurs fois.

Madame avait dit ces dernières paroles d'un ton si drôle que Lisette s'en effraya ; subitement, une lumière subite, atroce se fit dans son esprit : on la soupçonnait !...

— Madame ! s'écria-t-elle en s'arrachant à l'étreinte de sa patronne, est-ce moi que vous soupçonnez ?... Elle s'était levée et se cachait la figure dans les mains ; elle avait crié sa douleur, son désespoir tellement haut, qu'un groupe de promeneurs s'était arrêté croyant que la jeune fille s'était trouvée mal.

(A suivre)